

Délibération n°2022-022 Comité syndical du 14 juin 2022

## **EVOLUTION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

Le Comité syndical du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille, dûment convoqué le 8 juin 2022, s'est réuni le 14 juin 2022, à la salle de réunion du SMPPPC à Pont-l'Abbé

Nombre de délégués du Comité syndical en exercice : 18 titulaires

Nombre de voix délibératives : 20

Présents avec voix délibérative	Maël DE CALAN, Nathalie CARROT-TANNEAU, Jocelyne POITEVIN, Bernard PELLETER, Céline GAZ-LE TENDRE, Michaël QUERNEZ, Gaël LE MEUR, Annick MARTIN, Jean-Luc TANNEAU, Gwénola LE TROADEC, Eric BOSSER					
Excusés	Didier GUILLON, Stéphane LE DOARE, Anne MARECHAL, Sandrine MANUSSET, Marc BIGOT, Yannick SELLIN, Christine ZAMUNER, Eric JOUSSEAUME, Yannick LE MOIGNE, Yvan MOULLEC, Marc RAHER					
Excusés ayant donné pouvoir	Michel LOUSSOUARN ayant donné pouvoir à Gaël LE MEUR, Philippe AUDURIER ayant donné pouvoir à Jocelyne POITEVIN					

Représentant 15 voix

## **EXPOSE DES MOTIFS**

Les services du Syndicat mixte sont constitués principalement par des agents mis à disposition par le Département.

Le tableau des effectifs doit recenser les emplois relevant de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 directement créés par le Syndicat mixte et être approuvé par l'assemblée délibérante.

2 emplois permanents ont été créés par délibération n°2022-021 du 14 juin 2022 :

✓ Deux ingénieurs territoriaux

Envoyé en préfecture le 16/06/2022 Reçu en préfecture le 16/06/2022

Affiché le 17/06/2022

ID: 029-200076669-20220616-2022\_022-DE

## En conséquence,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.5721-1 et suivants ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale;

Vu la délibération 2022-021 du 14 juin 2022 portant création d'emplois,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical

FIXE

L'évolution du tableau des effectifs comme suit à compter du 14 juin 2022 :

			Effectifs budgétaires BP 2022	Comité syndical du 14/06/22		Effectifs budgétaires	Γffootifo
	Catégorie	Grade mini/maxi		Création	Suppression	au 14/06/2022	Effectifs pourvus
Filière administrative		4	0	0	4	2	
Emploi fonctionnel	А	Directeur général des services	1	О	0	1	1
Attachés territoriaux	А	Attaché à attaché hors classe	1	0	0	1	0
Rédacteurs territoriaux	В	Rédacteur à rédacteur principal 1 <sup>ère</sup> classe	2	. 0	0	2	1
Filière technique		4	2	0	6	2	
Ingénieurs territoriaux	А	Ingénieur à ingénieur hors classe	2 (dont 1 non permanent)	2	i	4 (dont 1 non permanent)	2 dont 1 non permanent)
Techniciens territoriaux	В	Technicien à technicien principal 1 <sup>ère</sup> classe	2	0	0	2	0
Nombre total de postes budgétaires		8	2	0	10	4	

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Président du Syndicat mixte des ports de pêche-plaisance de Cornouaille,

Meall

Maël DE CALAN